



Édition 2019/2020



LE GUIDE PÉDAGOGIQUE



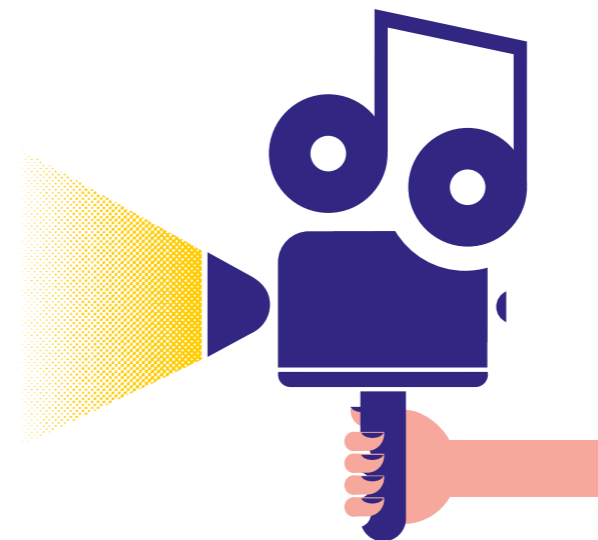
SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE |



LA MUSIQUE EST PARTOUT DANS NOTRE VIE

Nous l'écoutons sur notre téléphone portable, dans notre voiture, à la maison, à la télévision, à la radio, sur internet mais aussi dans les magasins quand nous faisons nos courses, dans les fêtes chez des amis, au spectacle de danse ou de cirque, et bien sûr en concert ou en festival.

- 4 // D'où viennent les musiques que nous écoutons et que nous entendons autour de nous ?
- 5 // Une petite histoire du droit d'auteur
- 6 // Qu'est-ce que la Sacem ?
- 8 // La musique à l'image, qu'est-ce que c'est ?
- 9 // Où les écoute-t-on ?
Panorama des productions audiovisuelles pour l'audiovisuel
- 10 // Typologie des musiques à l'image
- 11 // La relation entre le compositeur et le réalisateur
- 12 // Comment devient-on compositeur pour l'image ?
- 13 // Lexique
- 14 // Ressources pédagogiques
- 21 // Quelques repères historiques



LE SAVIEZ-VOUS ?

Combien de Français déclarent écouter de la musique ?

- 78 %
- 99 %
- 100 %

Réponse : 99 % des Français disent écouter de la musique, dont 86 % chaque jour, et pour une durée moyenne de 2h25 par jour (sondage Ipsos MediaTC pour Spré/Sacem, 2014).

Combien de Français pratiquent la musique ou le chant en amateur

- 40 %
- 10 %
- 20 %

Réponse : 20 % des Français disent pratiquer un instrument ou le chant en amateur (enquête Les Pratiques Culturelles des Français, DEPS, ministère de la Culture).

D'OÙ VIENNENT LES MUSIQUES QUE NOUS ÉCOUTONS ET QUE NOUS ENTENDONS AUTOUR DE NOUS ?

Au départ, comme pour toute création artistique (un livre, une peinture...), la musique est une idée.

Le compositeur va transformer cette idée, cette mélodie qui lui trotte dans la tête, en une création concrète, réelle, soit en écrivant des notes sur une portée, soit en composant directement sur un instrument (via un ordinateur ou sur des instruments traditionnels).

L'auteur est la personne qui va écrire des paroles pour cette composition musicale, s'il s'agit d'une chanson.

Le compositeur et l'auteur sont des créateurs : ils donnent naissance de manière concrète à ce qui n'était avant qu'une idée, ils lui donnent une forme précise et personnelle, qui reflète leur personnalité.

Ils sont les « parents » de l'œuvre musicale et c'est pour cela qu'ils ont des « droits » sur leur création : **des droits d'auteur.**

C'est à partir de leur création qu'un jour, peut-être, nous entendrons cette musique ou chanson à la radio ou jouée en concert.



Travail pratique : l'originalité

Les idées appartiennent à tout le monde. Mais chacun d'entre nous leur donne vie avec sa propre sensibilité. Pour réaliser cela, il suffit de demander aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un poème sur un même thème : « la musique » par exemple, ou « la protection de la nature », ou même un thème très précis. Chaque enfant produira une œuvre qui lui sera personnelle à partir d'un thème commun : **c'est cela, l'originalité qui est reconnue et protégée par le droit d'auteur, l'empreinte de sa personnalité...**

Le droit d'auteur a deux aspects

1) Le droit moral

Reconnaissance de la **paternité** de l'œuvre, respect de **l'intégrité de l'œuvre**. Le droit moral est attaché à la personne de l'auteur, il est **perpétuel, inaliénable et imprescriptible. De son vivant, seul l'auteur peut exercer son droit moral.**

2) Le droit patrimonial

Seul l'auteur peut décider **d'autoriser** l'exploitation de son œuvre via sa **représentation** au public ou sa reproduction (sur un support comme le CD par exemple). En contrepartie de l'utilisation de leur œuvre les auteurs touchent une **rémunération**. L'auteur peut décider de confier la gestion de ses droits patrimoniaux à une société de **gestion collective** comme la Sacem.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le droit d'auteur est un droit de l'homme !

Article 27 alinéa 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. »

UNE PETITE HISTOIRE DU DROIT D'AUTEUR

Avant la Révolution française, le créateur dépendait de ses mécènes

Jusqu'à la Révolution française, les créateurs vivaient grâce au soutien de leurs mécènes, qui étaient des personnes riches (les nobles, les rois, ou bien l'Église) lesquels pouvaient subventionner leurs œuvres ou leur offrir un emploi. Leurs œuvres ne leur appartenaient pas, mais appartenaient à ceux qui les payaient, les mécènes. Surtout, les créateurs n'étaient ni libres, ni indépendants, car ils devaient éviter de « fâcher » leurs mécènes sous peine de se voir « couper les vivres ».

Exemples de mécènes et leurs créateurs :

- le roi François 1^{er} amena Léonard de Vinci au Clos Lucé (Amboise) en 1516 ;
- Laurent de Médicis soutenait le peintre Botticelli en Italie ;
- le Prince-archevêque de Salzbourg Colloredo employait Mozart à Vienne et le noble Nicolas Fouquet offrait une pension à l'écrivain Pierre Corneille...

Les créateurs s'organisent

Avant le XIX^e siècle, les endroits où la musique était jouée étaient assez peu nombreux : les opéras, quelques théâtres, quelques lieux de concert. La musique était aussi un passe-temps privé : on chantait et on jouait du piano ou de l'accordéon dans le cercle familial, à l'occasion des fêtes ou de dîners. Bien sûr, il n'y avait ni radio, ni télévision, ni internet ! Dans ces conditions, les créateurs de musique pouvaient – seuls ou avec leurs éditeurs – suivre où leurs œuvres étaient jouées et recueillir le paiement de leurs droits d'auteur. Cela change au XIX^e siècle, moment où les « cafés-concerts » et les « music-halls » se multiplient dans les villes et les banlieues, pour répondre à la demande de loisirs des classes populaires et moyennes en plein développement. Pour les créateurs de musique, c'est très positif : leur musique va être jouée et chantée dans de plus en plus d'endroits, et toucher un public de plus en plus nombreux. Mais c'est aussi très compliqué : comment savoir quels établissements utilisent leur musique, et comment se faire payer des droits d'auteur ?

C'est alors qu'éclate l'incident du café des Ambassadeurs...

En 1847, trois auteurs et compositeurs de musique, Ernest Bourget, Paul Henrion et Victor Parizot, sont attablés au café-concert des Ambassadeurs, situé sur les Champs-Élysées. En partant, ils refusent de payer leurs consommations car le propriétaire du café-concert fait jouer leur musique, mais sans leur verser de droits d'auteur. Soutenus par l'éditeur Jules Colombier, les créateurs intentent des procès contre le cafetier, qu'ils gagnent tous.

Le droit d'auteur, une création révolutionnaire

Avec les lois des 13-19 janvier 1791 et des 19-24 juillet 1793, le créateur est reconnu propriétaire exclusif de son œuvre et a le droit d'en disposer comme il le veut. Fini les mécènes et autres commanditaires qu'il faut satisfaire et à qui il faut faire des courbettes : les créateurs peuvent travailler librement, puisque leur revenu est lié à leurs droits d'auteur ! Ils sont libres et indépendants : c'est une des conditions pour que la **liberté d'expression** existe.

Ces lois virent le jour grâce à la lutte sans faille d'un auteur de théâtre, **Pierre Augustin Caron de Beaumarchais**, qui depuis 1777 défendait le droit des auteurs face à la puissance sans contrôle des acteurs de la Comédie Française, lesquels utilisaient les œuvres des auteurs sans nécessairement les payer ou les payer justement.



ERNEST BOURGET
Auteur

PAUL HENRION
Compositeur

VICTOR PARIZOT
Compositeur

JULES COLOMBIER
Éditeur

Forts de la reconnaissance de leurs droits, les quatre hommes vont décider de fonder une société dont le rôle sera de représenter les créateurs, et d'aller collecter leurs droits partout où leur musique est jouée. C'est l'acte de naissance de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) qui est créée le **28 février 1851**.

QU'EST-CE QUE LA SACEM ?

La coopérative des créateurs : l'union fait la force

La Sacem fonctionne sur le même principe qu'une coopérative agricole.

Les agriculteurs se réunissent dans une coopérative pour mettre en commun leurs récoltes et avoir un meilleur pouvoir de négociation avec les distributeurs, les créateurs se rassemblent au sein de la Sacem pour cumuler leurs répertoires et avoir un meilleur pouvoir de négociation avec les utilisateurs de leur musique.

Individuellement, en effet, même le plus connu des créateurs ne peut pas agir seul... quand il s'agit de négocier ses droits avec des utilisateurs nombreux (tous les lieux publics utilisant de la musique) et/ou puissants (médias, sites internet...).

En France et dans le monde la Sacem représente plus de 169 400 membres

20 550 membres de nationalité étrangère

4 365 nouveaux membres par an

167 nationalités

163 190 créateurs

6 210 éditeurs

... et plus de 140 millions d'œuvres du répertoire mondial

+ 1,9 million d'œuvres nouvelles sont déposées à la Sacem chaque année.

Le travail de la Sacem

La mission de la Sacem est de représenter ses membres. Quand quelqu'un veut utiliser de la musique dans un cadre public, la Sacem lui donne l'autorisation en échange du paiement des droits pour les auteurs.

Ensuite, la Sacem redistribue les droits aux créateurs (et éditeurs) dont les œuvres ont été utilisées et diffusées.

La Sacem collecte des droits d'auteur partout où les œuvres sont diffusées

- Médias, audiovisuels, câble, satellite, ADSL
- International
- Copie privée
- Concerts, spectacles, musique de sonorisation, discothèques, cinéma
- Supports physiques (CD/DVD)
- Internet

LE SAVIEZ-VOUS ?

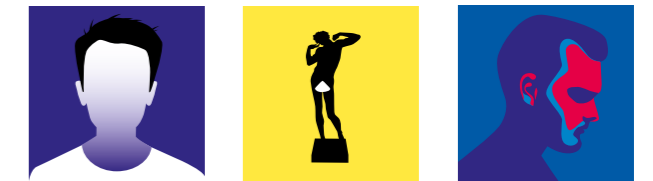
On paye des droits d'auteur uniquement quand les œuvres sont utilisées dans un cadre public, pas dans le cadre privé et familial.



La Sacem, ce n'est pas que des créateurs de musique !

Il y a aussi humoristes, des poètes, des auteurs de doublage, des auteurs-réalisateurs d'émissions de télévision, de clips, de documentaires musicaux...

←←← L'ensemble des répertoires est représenté ici.



Des films agités pour bien cogiter et découvrir le droit d'auteur !

Sacem Université a produit avec Canopé cinq vidéos qui concernent la musique, la création et le droit d'auteur. Elles sont en ligne sur le site « Les Fondamentaux », plateforme éducative dédiée à l'enseignement primaire. Chaque vidéo est accompagnée de fiches pédagogiques destinées aux parents et aux enseignants.

La redistribution des droits aux créateurs et éditeurs

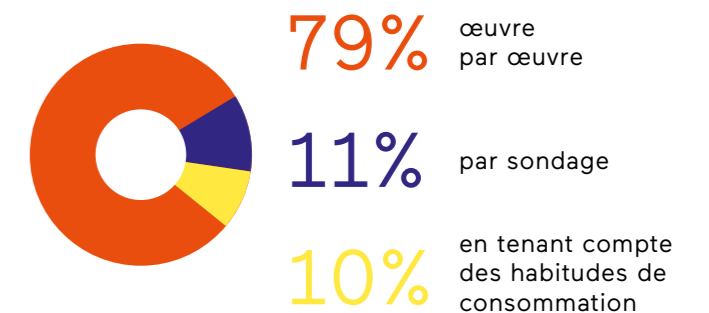
330 000

En 2018, la Sacem a reversé des droits à 330 000 auteurs, compositeurs et éditeurs du monde entier

La Sacem redistribue les droits aux auteurs, compositeurs et éditeurs en fonction de la diffusion réelle des œuvres. Concrètement, cela signifie que les diffuseurs de musique (radios, télévisions, salles de concert, sites internet...) envoient à la Sacem régulièrement la liste de tous les morceaux de musique qu'ils ont utilisés dans leurs émissions, lors des concerts, ou bien qui ont été écoutés en streaming sur internet.

À partir de la programmation des œuvres, la Sacem cherche dans ses bases de données les auteurs, compositeurs et éditeurs de chaque morceau, et leur répartit les droits d'auteur.

Le mode de répartition des droits



LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme une coopérative, la Sacem est dirigée par ses membres. Son Conseil d'administration est composé de six auteurs, six compositeurs, six éditeurs, deux auteurs-réalisateurs.

Ils sont élus par les membres de la Sacem pour un mandat de trois ans.

LA MUSIQUE À L'IMAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

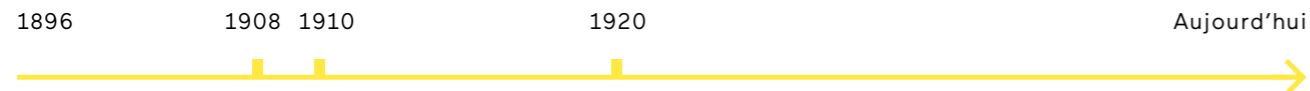
La musique pour l'image est une composante essentielle d'une œuvre audiovisuelle, même si sa particularité est d'être un médium au service d'un autre médium. Par nature protéiforme, elle peut participer à la création d'une atmosphère, décupler le pouvoir de l'image, affirmer une narration, apporter un supplément d'émotion ou être illustrative. Dans tous les cas, elle concourt de façon essentielle à la qualité et l'identité finale d'une œuvre. C'est pourquoi le législateur reconnaît le compositeur de musique originale comme l'un des auteurs de l'œuvre audiovisuelle.

La musique et l'image sont liées depuis les débuts du cinéma. Dès les premiers films muets, la musique était utilisée pour couvrir le bruit du projecteur et rassurer les spectateurs plongés dans le noir, tout autant que pour accompagner les images. Dans les jours qui suivirent la première représentation des frères Lumière, en janvier **1896**, le pianiste Émile Malaval vint improviser pour tenter de couvrir le bruit désagréable de crécelle métallique de l'appareil de projection. Cette pratique se généralisa progressivement dans les salles de cinéma : un simple piano ou un violon, ou un petit orchestre dans les quartiers riches.

En **1908**, Camille Saint Saëns crée la première musique de film originale en composant une partition pour *L'Assassinat du Duc de Guise*, réalisé par André Calmettes et Charles Le Bargy, célèbre comédien de l'époque.



Un peu d'histoire



La musique dans les cinémas est d'abord jouée en direct par des musiciens. Dans les années **1910**, on fait souvent usage de morceaux originaux ou d'arrangements pour sonoriser le film, les partitions écrites spécialement pour le cinéma se font encore rares. Les premières véritables musiques à l'image prennent la forme de chansons : avant même que le cinéma ne soit parlant, il était chantant. D'ailleurs, c'est l'apparition des chansons à l'écran qui accélère l'apparition et les évolutions techniques pour que le cinéma devienne parlant. À partir des années **1920**, l'écriture pour le cinéma se développe, des compositeurs de musique savante tels que Honegger, Satie, Hindemith ou encore Milhaud vont composer pour le cinéma.

La naissance de la bande originale naît dans la fin des **années 20** avec l'arrivée du cinéma parlant. En effet, la musique est maintenant présente sur un support comme tous les autres sons.

Paroles de compositeur

« *Qu'elle accompagne une scène ou qu'elle participe pleinement au récit, la musique est une composante indissociable d'une œuvre cinématographique. Elle donne le ton et rythme le film, installe une ambiance, marque un style ou une époque, intensifie les émotions.* »

→ Petite playlist de bandes originales très célèbres, indissociables du film :

- LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE - Vladimir Cosma
- JAMES BOND - Monty Norman / John Barry
- LE GRAND BLEU - Éric Serra
- LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT - Michel Legrand
- PSYCHOSE - Bernard Herrmann
- STAR WARS - John Williams

OÙ LES ÉCOUTE-T-ON ?

On les écoute le plus souvent sans s'en rendre compte, ou en n'y accordant qu'une attention distraite, quand on regarde un film, une série, une émission de télévision, une publicité ou en jouant à un jeu vidéo. Mais aussi à la radio, sur les plateformes de streaming, parfois sans savoir que ce sont des musiques créées pour l'image.

Les œuvres des compositeurs les plus connus sont également jouées en concert, par des orchestres symphoniques, ou lors de ciné-concerts, pendant lesquels la musique est interprétée en direct pendant la diffusion des images.



PANORAMA DES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

Fictions, documentaires, animations, courts, moyens et longs métrages

La musique n'est pas un bruit de fond pour combler les silences ou ponctuer les actions, elle est un véritable personnage qui peut changer totalement le caractère d'une scène. Elle intensifie les émotions et contribue à la dramaturgie même de l'esprit général du film.

Jeux vidéo

Ce qui change fondamentalement entre une production audiovisuelle classique et un jeu vidéo, c'est la temporalité. Contrairement au cinéma, un jeu vidéo ne se parcourt pas de façon linéaire, d'autant plus aujourd'hui où les jeux proposant un univers étendu immersif occupent le devant de la scène. Il n'y a donc pas de séquence clairement délimitée dans le temps pour le compositeur, qui ne peut savoir combien de temps un joueur va rester dans une salle ou affronter une situation particulière. La musique doit donc tenir compte du gameplay du jeu, et être suffisamment suggestive pour accompagner l'action, voire guider le joueur, mais sans être trop intrusive pour ne pas lasser le joueur. Elle peut servir en plus à guider « inconsciemment » le joueur. Un changement de situation, la présence d'un adversaire ou d'un objet caché peut se signaler par un changement de la bande son.

Publicités

Le placement, ou la création de musique pour une publicité joue un rôle très important. Sur un temps très court, c'est bien souvent la musique que l'on retient le plus facilement. Tout le monde se souvient d'au moins une musique ou un slogan musical d'une publicité. D'où l'importance de bien la choisir. La musique doit véhiculer un message et marquer les esprits.

Pour cela, plusieurs possibilités :

- Utiliser une musique préexistante : hit du moment ou chanson éternelle, l'objectif est que le produit soit associé à cette musique et ce qu'elle représente. Certaines marques, incarnant ou voulant se donner une image plus contemporaine, font le choix d'utiliser une musique de groupe émergent ou peu connu. Le succès potentiel de l'artiste sera ainsi associé à la marque.
- Détourner une musique préexistante : en général, il s'agit d'un air très connu dont on change les paroles pour qu'elles parlent du produit. Ces nouveaux textes deviennent parfois aussi célèbres que les originaux...
- Créer une musique originale.

TYPOLOGIE DES MUSIQUES À L'IMAGE



La musique originale

Créée sur-mesure et donc parfaitement adaptée à l'œuvre pour laquelle elle a été conçue, elle est généralement moins coûteuse que la musique du commerce, mais plus contraignante en terme de fabrication. Elle requiert souvent l'intervention d'un grand nombre d'acteurs autour du compositeur. Elle reste majoritaire et utilisée dans tous les secteurs audiovisuels sans exception, notamment pour les programmes à destination internationale.

La musique préexistante

La musique du commerce permet de bénéficier d'une identité artistique immédiatement reconnaissable ou de surfer sur une tendance du moment. Elle demande des budgets plus conséquents. Elle est principalement utilisée en publicité, en longs-métrages de cinéma, dans les programmes de flux audiovisuels et dans les campagnes de promotion de jeux



vidéo ou cinématographiques (bandes-annonces). Pour des raisons artistiques ou économiques, il arrive qu'il soit fait appel à des « covers » (musique du commerce réinterprétée et réenregistrée), mais leur usage reste moins fréquent.

La musique de librairie

La musique de librairie musicale n'étant pas fabriquée spécifiquement pour une œuvre, elle est non exclusive, peu coûteuse, facilement et rapidement accessible pour le client. Comme la musique du commerce, son prix dépend des médias, des supports d'utilisation, mais son tarif est cependant prédéterminé et ses droits prénégociés, ce qui facilite son utilisation. Elle est utilisée dans tous les secteurs, avec une place significative dans les programmes de flux et en contenu de marque. Elle est majoritaire dans les programmes à petits budgets ou aux délais de production courts.



LA RELATION ENTRE LE COMPOSITEUR ET LE RÉALISATEUR

Il existe différentes manières de collaborer entre les compositeurs et les réalisateurs. Troisième auteur de l'œuvre, le compositeur travaille dès l'écriture des premières lignes du scénario, pour créer la musique parfaite.

Tout commence par une rencontre entre les deux professionnels.

Paroles de compositeur

« J'aime les gens qui assument la musique comme un narrateur omniscient. La musique c'est presque un personnage. »

Leur relation suppose qu'ils doivent parfaitement se comprendre pour pouvoir arriver au meilleur résultat possible. Le compositeur doit saisir les attentes du réalisateur et l'ambiance du film tout comme le réalisateur doit faire confiance au musicien.

Dans l'idéal, le compositeur est associé en amont et commence par lire le scénario pour s'imprégner de l'histoire, de l'ambiance et des personnages. Le réalisateur échange ensuite longuement avec lui pour expliquer précisément ce qu'il souhaite. Le travail commence donc avant de disposer des images, ce qui lui évite d'être trop contraint et laisse parler sa créativité. D'autre part, le fait de créer la musique dès les prémices de la création audiovisuelle aide les acteurs à s'imprégner des émotions



d'une scène. Mais il arrive que le compositeur n'arrive qu'en fin de projet : son travail doit alors coller aux images tournées.

Le réalisateur ne choisit pas son compositeur au hasard dans la mesure où ils formeront un tandem indissociable pour la création du film. Le style de musique, les compositions précédentes, la personnalité sont autant de facteurs qui peuvent influencer le choix du réalisateur.

Quelques duos réalisateur/compositeur mythiques :

- John Williams et Steven Spielberg, *Indiana Jones, Jurassic Park*
- Ennio Morricone et Sergio Leone *Il était une fois dans l'Ouest*
- Howard Shore et Peter Jackson *Le Seigneur des anneaux*
- Hans Zimmer et Christopher Nolan *The Dark Knight, Le chevalier noir*
- Danny Elfman et Tim Burton *Charlie et la chocolaterie, Batman*
- Alexandre Desplat et Jacques Audiard *Un prophète, De rouille et d'os*
- Joe Hisaishi et Hayao Miyazaki *Princesse Mononoké, Le voyage de Chihiro*
- Bernard Herrmann et Alfred Hitchcock *La mort aux trousses, Les oiseaux*
- Jacques Demy et Michel Legrand *Les demoiselles de Rochefort, Peau d'âne*
- Georges Delerue et François Truffaut *La femme d'à côté, L'amour en fuite*
- Vladimir Cosma et Gérard Oury *Les aventures de Rabbi Jacob, L'as des as*
- Bruno Coulais et Christophe Barratier *Les choristes, Les tombales*
- Rob et Rebecca Zlotowsky *Planétarium, Belle épine*
- Philippe Rombi et François Ozon *Potiche, Sous le sable*
- Francis Lai et Claude Lelouch, *Un homme et une femme, Le voyou...*



COMMENT DEVIENT-ON COMPOSITEUR POUR L'IMAGE ?

La musique à l'image est aujourd'hui un domaine de la composition où les débouchés professionnels sont importants, tout autant que les possibilités d'évolution, tant sur le plan artistique que technique. Si l'on peut devenir compositeur pour l'image, quelle que soit la formation musicale initiale suivie (classique, jazz, musiques actuelles, en conservatoire, école ou en autodidacte), les conservatoires et écoles de musique ont créé depuis quelques années des cursus spécifiques. Pionnier dans ce domaine, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon a inauguré en 2004 la première classe de composition pour l'image.

Plus récemment, le conservatoire de Paris a intégré un 3^e cycle de composition de musique de film ainsi que le Master INMICS, à destination des étudiants internationaux anglophones qui souhaitent se lancer dans une carrière de compositeur pour l'image. Des cursus sont également proposés dans quelques écoles d'arts appliqués et dans certaines universités (associés le plus souvent aux métiers du son, aux technologies du son et de l'image, ou au design sonore). Enfin, des stages de différents niveaux, de l'initiation à la master-class professionnelle, sont régulièrement programmés dans les centres de création musicales, et les festivals de cinéma.



Les autres métiers de la musique à l'image :

- **Le superviseur musical, ou conseiller musical**, est un métier directement venu des États-Unis. Apparu en France il y a une quinzaine d'années. Il recouvre plusieurs rôles : conseiller artistique, organisationnel, financier ou juridique et même technique. C'est une interface entre le compositeur et le réalisateur ou le producteur audiovisuel, le monteur, voire le diffuseur et même le distributeur de l'œuvre dans certains cas.
- **Le monteur-musique**, qui est à distinguer du monteur-image, du monteur-son ou de tout autre technicien qui monte traditionnellement la musique dans l'œuvre audiovisuelle. Avec le compositeur, c'est la personne qui possède la connaissance la plus intime de la musique. Il récupère la musique finalisée et livrée par le compositeur pour l'insérer et parfois l'ajuster au montage exact de l'œuvre audiovisuelle. C'est un « orfèvre » de la musique de film.
- **L'éditeur musical**, il est la partie intéressée qui a acquis de la part des créateurs d'une œuvre musicale, le droit de fabriquer des exemplaires de cette œuvre. Il en assure la publication, la diffusion commerciale et l'exploitation permanente ainsi que le suivi sur les territoires pour la durée déterminée au contrat d'édition.

LEXIQUE :

BO :

La bande originale, en anglais « original soundtrack » (OST), est la musique utilisée pour un film, voulue par le réalisateur ou le producteur. Il peut s'agir d'une musique préexistante ou composée spécialement.

COPISTE :

Personne retranscrivant la partition musicale de chacun des instruments en vue de son interprétation.

INGÉNIEUR DU SON :

Terme générique qui désigne la personne ayant la maîtrise de la technique du son dans les domaines de l'acoustique et du numérique (prise de son au tournage, mixage en post-production).

« MICKEYMOUSING » :

Technique de composition de musique pour l'image qui souligne chaque action du film (redondante avec l'image), principalement utilisée dans l'animation.

SCORE :

Composition originale de musique à l'image, terme le plus souvent utilisé pour une musique orchestrale.

COVER :

Reprise ou réinterprétation d'une œuvre musicale existante parfois dans une direction musicale différente de l'original, mais en conservant paroles et mélodie.



ACTIONS PÉDAGOGIQUES

- **Que serait un film sans musique ?** ➔ Montrer que la musique a un rôle important à jouer et qu'elle façonne et développe les émotions diffusées dans une scène : mettre deux musiques différentes pour une même scène ou un même jeu vidéo, le résultat n'est pas forcément similaire.
- **Est-ce que l'on peut écouter une bande originale sans visionner un film ou jouer à un jeu vidéo ?**
➔ Oui et peut-être donner des exemples de musiques qui ont été créées à la base pour un support visuel.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : POUR EN SAVOIR PLUS



www.ucmf.fr/



L'Union des Compositeurs de Musiques de Films (U.C.M.F.) a été créée avec la volonté de fédérer les compositeurs de musiques pour l'image en tenant compte de leurs points communs et de leur diversité. Depuis 2002, l'U.C.M.F. a pour vocation de réunir tout compositeur de musique à l'image créatif, curieux et passionné dans tous les genres musicaux.

Le métier d'auteur-compositeur de musique à l'image

- **Sur le site de la Sacem :**
<https://createurs-editeurs.sacem.fr/actualites-agenda/actualites/paroles-de-societaires/interview-video-de-compositeurs-de-musique-de-film-cannes-2019>
- **La chaîne YouTube de la Sacem :**
www.youtube.com/user/sacem
Témoignages vidéos courts d'auteurs et de compositeurs sur leur métier, leurs méthodes de travail, leurs inspirations, leurs rencontres... Jean-Jacques Goldman, Fréro Delavega, Pascal Obispo et bien d'autres.
Et les fondamentaux de la musique coproduits avec Canopé.
- **Retrouvez Les Fabriques à Musique sur Youtube :**
- Les Fabriques à Musique officiel
Ici, vous retrouverez les vidéos des chansons des éditions précédentes, ainsi qu'une partie des ressources avec des reportages.
- **Canopé**
Notre partenaire éducatif propose une playlist « Fabrique à Chansons » avec des vidéos sur la pédagogie mise en place dans les classes des trois éditions précédentes.
www.reseau-canope.fr
- **Images d'une œuvre par l'Ircam et le Centre Pompidou :**
www.ircam.fr/transmission/actions-pedagogiques/images-dune-oeuvre/
Courts films documentaires permettant de saisir quelques étapes de la fabrication d'une œuvre, voir un compositeur au travail...

- **Fiches Métiers par la Philharmonie de Paris – Composition à l'Image**
<http://metiers.philharmoniedeparis.fr/composition-a-l-image.aspx>

Les métiers de la musique

- **Les Exploitations de la Musique à l'Image**
www.tplmusique.org/les-exploitations-de-la-musique-a-l-image/
Directeur de Schubert Music Publishing, superviseur musical et producteur exécutif de musique à l'image, Matthieu Chabaud vient de rédiger le premier guide pratique de l'utilisation de la musique pour les formats audiovisuels. En quelques mots, il nous présente l'ouvrage et sa vision de ce secteur à mi-chemin entre musique, cinéma, télévision, publicité et jeu vidéo.

Ouvrage :

- **Guide pratique de l'utilisation de la musique pour les formats audiovisuels** (Matthieu Chabaud, Irma Editions, 2017)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : SUR LA MUSIQUE ET SES MÉTIERS

Histoire de la musique et répertoire musical

Histoire des arts par le ministère de la Culture :

www.histoiredesarts.culture.fr/reperes/musique
Repères chronologiques sur l'histoire de la musique.

● Ces chansons qui font l'histoire :

<http://eduscol.education.fr/chansonsquifontlhistoire/>
Le site « Ces chansons qui font l'histoire » valorise des ressources sonores et permet de les exploiter à des fins pédagogiques. Le site donne accès à des chroniques radiophoniques courtes de Bertrand Dicale, journaliste et historien de la chanson.

● Outils pédagogiques de la Philharmonie de Paris :

<https://edutheque.philharmoniedeparis.fr/accueil-de-edutheque.aspx>
Frise historique présentant les grands courants musicaux, les dossiers pédagogiques des concerts éducatifs de la Philharmonie et des guides d'écoute de musiques, et plus de 45 000 documents numériques sur la musique : instruments, compositeurs, guides d'écoute, concerts enregistrés.

● Frise chronologie de INA « En scène » :

<http://fresques.ina.fr/en-scenes/>
Archives de l'Institut national de l'audiovisuel sur le spectacle vivant.

La Sacem développe de nombreuses actions avec des partenaires référents du secteur de l'éducation artistique :

● Jeunesse Musicales de France (JM France) :

www.jmfrance.org
Depuis 70 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de zones reculées ou défavorisées.

● Les Francofolies :

www.francofolies.fr/#francos-educ
Avec Francos Educ, les Francofolies s'engagent aux côtés des enseignants pour favoriser la pratique, la découverte et l'exploration de la chanson par les plus jeunes en complicité avec ses partenaires de l'Éducation nationale et de la culture.

● Les enfants de la Zique :

<https://www.reseau-canope.fr/les-enfants-de-la-zique.html>
Plateforme numérique qui propose chaque année un dossier thématique autour de l'actualité d'un artiste (album, tournée) programmé aux Francophonie de la Rochelle. Chaque dossier est enrichi de paroles, partitions, versions instrumentales adaptées aux pratiques scolaires.

● Orchestre à l'école :

www.orchestre-ecole.com
Le dispositif, sur trois ans, a pour but de permettre aux élèves de toute une classe d'apprendre, auprès de professeurs de musique diplômés, à jouer d'un instrument et à évoluer dans un orchestre composé des élèves de cette même classe.

● La Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS) :

www.fncs.fr
La FNCS, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, apporte un soutien à la politique de création de répertoire diversifié et adapté aux publics scolaires.

● Zebrook

Zebrook est une association qui met en place des programmes d'action éducatives en milieu scolaire en Seine-Saint-Denis.
<http://zebrock.org/>

● L'Institut français d'art choral (Ifac) :

<https://artchoral.org/creer/>
L'Ifac a pour but de promouvoir l'échange et l'action en commun des acteurs du monde choral, tout en tenant compte de leur diversité.

Droit de la musique

● Les ressources de Tous pour la musique :

www.tplmusique.org/
Vidéos présentant la copie privée, le droit d'auteur.

● Le site de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique :

www.sacem.fr
Présentation de la Sacem, de son rôle, de ses membres, l'organisation de la filière musicale en France, et liens vers les autres sociétés de gestion en France, chaînes vidéos de témoignages et entretiens avec des créateurs.

<https://musee.sacem.fr/>

Une fenêtre ouverte sur l'histoire de celles et ceux qui font vivre la création depuis près de deux siècles : les auteurs, les compositeurs et les éditeurs... mais aussi leurs milliers d'œuvres. Lire une chanson inédite de Barbara écrite en l'honneur de son ami Higelin, découvrir l'histoire de Rue des Blancs-Manteaux de Jean-Paul Sartre, consulter l'examen d'entrée à la Sacem de Georges Brassens... c'est désormais possible !

Les métiers autour de l'artiste

- **Les 1001 métiers de la musique par Tous pour la musique :**
<https://www.tplmusique.org/category/les-metiers-de-la-musique>

Nombreuses vidéos sur tous les métiers de la musique.

- **Fiches pratiques par la Philharmonie de Paris – La diffusion :**

<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/>

Fiches sur : Agents artistiques ; Les orchestres et ensembles vocaux et instrumentaux en France ; Les Festivals.

Les politiques culturelles en faveur de la musique

- **Fiches pratiques par la Philharmonie de Paris –**

Politiques culturelles :

<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/>

Fiches portant sur les thèmes suivants : Le ministère de la Culture et de la Communication et la musique ; Les Directions régionales des affaires culturelles ; Associations partenariales de développement culturel ; Labels et réseaux nationaux du spectacle vivant ; Éducation artistique et culturelle et spectacle vivant.

- **La culture avec la copie privée :**

www.copieprivee.org/

Témoignages de créateurs et explication sur la copie privée, son fonctionnement, son rôle dans le financement de la culture en France.

L'école des arts et de la culture

www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/A-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-de-3-a-18-ans

La priorité conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse est de placer les arts et la culture au cœur de l'école car cela permet aux élèves de développer leurs cinq sens et leur connaissance concrète du réel.

Selon les termes de la Charte de l'éducation artistique et culturelle, qui doit être affichée dans toutes les écoles et tous les établissements, il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.

Outils et aides pour pratiquer

- **Ma Chorale interactive :**

www.maisondelaradio.fr/article/vox-ma-chorale-interactive-0

Pour accompagner le développement de la pratique chorale dans les écoles, Radio France, forte de l'expertise de ses deux formations vocales, le Chœur et la Maîtrise, propose un outil numérique en ligne à destination des enseignants et de leurs élèves. Un projet développé en partenariat avec Arte, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale.

- **Chroniques sur le chant choral :**

Marc Olivier Dupin réalise une série de chronique sur le chant Choral appelée « *Battements de Choeur* »

<https://www.francemusique.fr/emissions/battements-de-choeur>

- **Mélo :**

Pour aller plus loin dans ses missions d'éducation artistique et culturelle, Zebroch crée Mélo, une plateforme éducative numérique, un explorateur interactif de contenus multimédias pour élargir les connaissances musicales et familiariser les jeunes avec des esthétiques et des propos artistiques exigeants.

<http://zebrock.org/melo/>

- **Jeux en ligne :**

www.musenvol.com/cycle_2/index.htm

Activités musicales amusantes pour les élèves du primaire et d'utiles outils pédagogiques pour les spécialistes de la musique.

- **Ouvrages :**

Pierre Delanoë, *Comment écrire une chanson*

(Paul Beuscher Publications, 1988)

Michel Arbatz, *Le moulin du parolier*

(Jean-Pierre Hugué éditeur, 1995)

Robert Léger, *Écrire une chanson*

(Éditions Québec Amérique, 2001)

Claude Lemesle, *L'art d'écrire une chanson*

(Groupe Eyrolles, 2007)

NOTES

EDUC'ARTE

Plateforme pédagogique d'Arte, innovante pour les enseignants et les élèves, elle donne accès à des vidéos spécialement conçues pour eux. www.educarte.fr

LE MUSÉE SACEM EN LIGNE, DES TRÉSORS EN PARTAGE



Venez consulter les examens d'entrée des auteurs et compositeurs, dépôts de leurs œuvres, programmes de spectacles ou concerts, textes de chansons, partitions, correspondances, autographes et manuscrits, photos d'identité, vidéos, playlists, podcasts inédits...

Autant d'archives inédites
à explorer sur
musee.sacem.fr

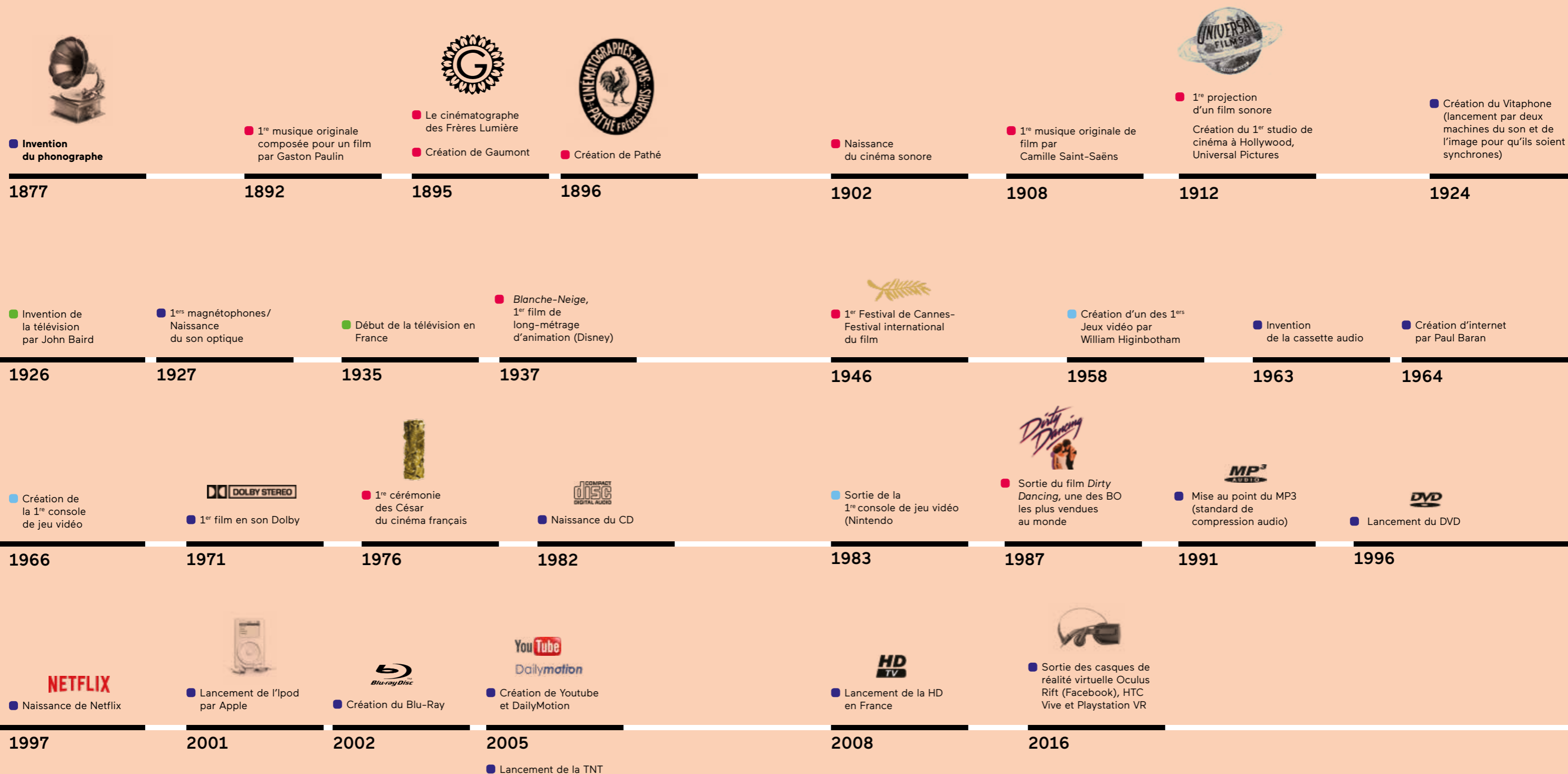
Nos partenaires



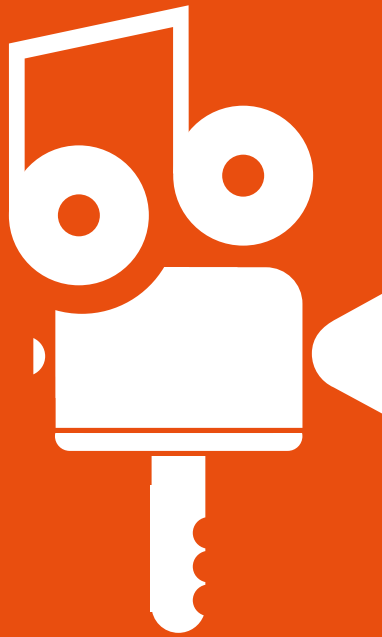
MUSÉE
SACEM

QUELQUES REPÈRES
HISTORIQUES

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES



- Technique & son
- Cinéma
- Télévision
- Jeu vidéo



SACEM.FR

<https://eduscol.education.fr/cid88038/-les-fabriques-a-musique.html>

#LesFabriquesAMusique



Contact :

lesfabriquesamusique@sacem.fr

